Règles d'emploi des mallettes d'outillages du CLUB 403

Le club 403 s'est doté de mallettes d'outillages spécifiques pour Peugeot 403.

Tout adhérent à jour de cotisation peut emprunter ces outillages.
La durée du prêt est de 2 mois, toutefois 1 mois supplémentaire peut être accordé par le responsable si l'outillage n'est pas déjà réservé.
Le prêt est soumis à une caution de 80 euros par mallette.
Les frais de port aller et retour sont à la charge de l'emprunteur.
Une bonne anticipation permet de profiter des rencontres types salon bourse AG etc pour faire circuler sans frais ces objets lourds.
Les mallettes sont reparties sur plusieurs sites afin d'aider les remises en main propre.
A la date du 21 décembre 2022 :

- ORLEANS 45
- TREBONS 65

Contact emprunt via le secrétaire : secretariat@club403.org

LISTE DU MATERIEL :

ref PEUGEOT	Emploi	Compatible	Localisation
8.0301	Boite de vitesse C2	203C/403/404	45
8.0301	Boite de vitesse C2	203C/403/404	65
8.0302	Complément 8.0301 pour boite C3	403/404	45
8.0302	Complément 8.0301 pour boite C4	403/404	65
8.0505	Pont AR a carter fermé	203C/403/404 et dérivés	45
8.0505	Pont AR a carter fermé	203C/403/404 et dérivés	65
8.0506	Pont AR a carter fermé	203C/403/404 et dérivés	69
8.0603	Vérification des fusées	203C/403 et dérivés	65
8.0605	Complément 8.0603 pour 404	404 1° montage et dérivés	65
8.0605Z	Complément 8.0603 pour 404	404 2° montage et dérivées	65